

## NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

---

### LES PLANTEURS SUCRIERS DE L'ANCIEN RÉGIME EN LOUISIANE.

Les historiens modernes ne se contentent pas d'étudier l'histoire politique et militaire des peuples, mais ils tâchent de se rendre compte des coutumes, des mœurs, de la vie même des hommes et des femmes de l'époque dont ils racontent l'histoire. A ce point de vue il est intéressant d'étudier la vie des planteurs sucriers de l'Ancien Régime en Louisiane.

Avec l'abolition de l'esclavage il se fit un changement complet dans l'industrie sucrière et dans la vie des planteurs. Ceux-ci furent ruinés en grande partie, et cette civilisation toute particulière des grands propriétaires terriens disparut avec eux. L'Ancien Régime fit place à un système nouveau, et l'on ne peut comprendre celui-ci si l'on n'a pas étudié celui-là. Jetons donc un coup d'œil sur l'ancienne Louisiane, sur la Louisiane *d'avant la guerre*.

La canne à sucre fut introduite dans la colonie, en 1751, par les Jésuites. Elle venait de Saint-Domingue, où elle était cultivée avec succès. En Louisiane, pendant longtemps, cette culture ne prospéra pas, et l'on raconte même qu'un des plus riches colons, Joseph Dubreuil, ayant expédié du sucre en France, faillit faire périr le navire où se trouvait la cargaison. Le sucre, mal *granulé*, fondit dans les barils, s'écoula en mélasse, et le navire, mal lesté, fut sur le point de sombrer et d'amener la perte totale de la cargaison, de l'équipage, et des passagers. Joseph Dubreuil eût pu être accusé d'une étrange tentative d'homicide.

Pendant plusieurs années on ne cultiva la canne à sucre que pour produire du sirop et une sorte de rhum nommé *tafia*. Deux Espagnols, cependant, Mendez et Solis, fabriquèrent du sucre en petite quantité dans la paroisse Saint-Bernard, près de la Nouvelle-Orléans. Leur entreprise n'attira pas l'attention des planteurs, et ceux-ci continuèrent à cultiver l'indigo. Cette culture avait été longtemps la plus lucrative en Louisiane, mais en 1793 et en 1794 un insecte dévasta la récolte d'indigo, et les planteurs furent presque ruinés. Ce fut alors qu'un Louisianais d'origine française résolut de cultiver la canne à sucre sur une grande échelle.

Jean-Etienne de Boré était né à Kaskaskia dans les Illinois, le 27 décembre 1741. Son père, Louis de Boré, était d'une vieille famille nor-

mande, et sa mère s'appelait Thérèse Céleste Carrière de Montbrun. Il descendait de Robert de Boré, maître d'hôtel et conseiller du roi sous Louis XIV. Selon la coutume des familles aisées dans la colonie, les parents de Jean-Etienne de Boré l'envoyèrent en France pour y faire son éducation. Il fut mis à une école militaire, d'où il sortit pour entrer dans le célèbre corps des mousquetaires du roi. En 1768 il obtint un congé et alla en Louisiane où il possédait de grandes propriétés. C'était l'année de l'héroïque révolution que firent les colons français contre la domination espagnole, et qui fut vengée d'une manière si cruelle par le général O'Reilly, en 1769. M. de Boré retourna bientôt en France et reçut de Louis XV sa commission de capitaine de cavalerie. En 1771, il épousa la fille de Destréhan, ancien trésorier de la Louisiane pendant la domination française, et il résolut de s'établir dans la colonie, qui commençait à prospérer sous la sage administration du gouverneur Linzaga.

M. de Boré cultiva d'abord l'indigo sur sa plantation qui était située alors à six milles de la Nouvelle-Orléans, mais sur la terre de laquelle s'élèvent aujourd'hui d'admirables maisons sur la splendide avenue Saint-Charles, près du beau parc Audubon. En 1794, la récolte d'indigo manqua presque complètement, et M. de Boré, persuadé que l'on pouvait cultiver la canne à sucre en Louisiane avec succès, résolut d'entreprendre cette culture. Il acheta des cannes de Mendez et Solis et se mit à les planter, quoique ses amis, ses parents, et surtout sa femme, eussent tâché de l'en dissuader. Un ancien planteur de Saint-Domingue, nommé Morim, qui se trouvait en ce moment-là à la Nouvelle-Orléans, alla trouver M. de Boré dans son champ, où il était occupé à planter ses cannes, et lui dit qu'il ne réussirait jamais à fabriquer du sucre en Louisiane, parce que le climat était trop froid pour que la canne pût mûrir suffisamment pour produire une assez grande quantité de matière saccharine. M. de Boré écouta M. Morim avec attention et lui fit la réponse suivante : « Je vous remercie beaucoup, monsieur, de votre bonté. Vous tâchez de me persuader d'abandonner une entreprise que vous considérez comme imprudente et même déraisonnable ; mais, vous voyez, j'ai construit mon usine, mes cannes sont presque toutes plantées, et j'ai déjà fait les deux tiers des dépenses que me causera cette récolte. En l'abandonnant je perdrais beaucoup plus que si je persévérais dans mon entreprise. D'ailleurs, je suis convaincu que j'ai raison et que je réussirai. » M. Morim, voyant que la décision de M. de Boré était irrévocable, lui offrit ses services qui furent acceptés.

À la fin de l'année 1796 les cannes de M. de Boré furent portées à l'usine, à la *sucrerie*, comme disent les planteurs. Elles furent écrasées ou *roulées*, le jus ou *vin de canne* fut bouilli et devint du sirop, et l'anxiété fut grande pendant un moment. Le sirop odorant deviendrait-il du sucre, *granulerait-il* ? « Il granule ! » s'écria-t-on. Etienne de Boré avait réussi ; il avait fondé l'industrie sucrière, et bientôt toutes les terres du midi de la Louisiane furent converties de champs de cannes dont les lances vertes se balançaient à la douce brise du sud et s'entrechoquaient dans un rythme harmonieux.

La première récolte de sucre de M. de Boré lui rapporta un bénéfice de douze mille dollars. Il devint riche et influent et fut le premier maire de la Nouvelle-Orléans lorsque le préfet colonial, Clément de Laussat, abolit le cabildo espagnol, le 30 novembre 1803, vingt jours avant la prise de possession par les Américains de l'immense province de la Louisiane, cédée par Bonaparte aux États-Unis.

La canne que cultivait M. de Boré était la canne Créole ou du Bengale. Ensuite vint la canne Tahiti et, en 1825, la canne dite *à rubans* fut introduite par Jean-Joseph Coiron, natif de la Martinique. Cette canne convient mieux au climat de la Louisiane que les deux espèces précédentes. Les planteurs se servirent de la vapeur pour la première fois en 1822 dans leurs usines ou sucreries et, en 1830, Thomas D. Morgan, Edmond-J. Forstall et Valcour Aime firent faire de grands progrès à l'industrie sucrière.

M. Valcour Aime fut le premier planteur louisianais qui raffina du sucre sur une grande échelle, et son nom est le plus important après celui de M. de Boré dans l'histoire de l'industrie sucrière. Il était né dans la paroisse Saint-Charles en 1798, et appartenait à une famille originaire du Dauphiné et établie en Louisiane depuis plusieurs générations. Sa mère était fille du colonel Michel Fortier, petit-fils d'un Breton de Saint-Malo, qui était venu s'établir en Louisiane au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. M. Valcour Aime hérita d'une fortune d'environ cent mille dollars et acheta une plantation dans la paroisse Saint-Jacques, après son mariage avec M<sup>lle</sup> Joséphine Roman, sœur d'André Bienvenu-Roman qui fut pendant huit ans gouverneur de la Louisiane. M. Aime et sa femme étaient très charitables, et ils envoyaient toutes les semaines des charrettes pleines de provisions de tous genres aux pauvres gens sur les bords du Mississippi et dans l'intérieur de la paroisse. Ils pratiquaient l'hospitalité de la manière la plus large, et les voyageurs, qu'ils fussent riches ou pauvres, étaient accueillis chez eux à bras ouverts. Ils y trouvaient le lit et la nourriture pour tout le temps qu'ils le voulaient.

La plantation de M. Aime était une des plus belles de la Louisiane. La maison était grande et commode, et de hautes colonnes soutenaient une véranda qui faisait le tour de la maison. Le jardin était admirable et couvrait une superficie de quinze arpents de terre. On y voyait une rivière artificielle et un lac charmant sur le bord duquel était construit un fort qu'on appelait le rocher de Sainte-Hélène. Au milieu du jardin s'élevait une colline, au haut de laquelle se trouvait une pagode chinoise ornée de vitraux colorés et de petites cloches qui résonnaient au moindre souffle du vent. Des serres chaudes contenaient les plantes les plus rares, et des ponts rustiques étaient éparpillés de tous côtés. Des arbres de toute espèce, de gracieux palmiers, d'odorants camphriers, de gigantesques chênes, des orangers et des nésliers aux fruits d'or, poussaient dans le jardin qui était un objet d'admiration pour tous les Louisianais. Un jour un des amis du riche planteur lui dit : « Vous êtes le Louis XIV de la Louisiane ; votre plantation me rappelle le splendide château de Versailles. »

M. Valcour Aime fit un noble usage de sa fortune : il était toujours prêt à aider les pauvres et il donna beaucoup d'argent pour le maintien des écoles, des églises et des institutions de charité. C'était un homme d'un excellent jugement, d'une énergie indomptable et d'une grande bonté. Pendant bien des années sa vie fut celle d'un seigneur féodal quant à la magnificence ; mais quoique sa puissance sur sa plantation fût presque absolue, il n'en abusa jamais, et ses esclaves le vénéraient et l'aimaient. Il mourut en 1867, et son nom est resté en Louisiane comme représentant le type le plus parfait du planteur sucrier de l'Ancien Régime.

M. Valcour Aime et son gendre, M. Florent Fortier, traitaient leurs esclaves avec bonté et risquaient leur vie pour eux quand des maladies épidémiques, telles que le choléra ou la petite vérole, se déclaraient parmi eux. Quand un travailleur des champs devenait vieux, on lui donnait un travail plus léger dans le jardin, et jamais les femmes et les enfants n'avaient un labeur au-dessus de leurs forces. Les esclaves étaient bien nourris et bien habillés, et on donnait à chacun le temps de cultiver un petit morceau de terre où il produisait des légumes et du maïs que le maître achetait, qu'il en eût besoin ou non. Les nègres en Louisiane et dans tous les États du Sud n'étaient pas malheureux. Ils avaient des danses et des jeux qui les amusaient beaucoup.

L'esclavage n'était pas une bonne institution, mais les planteurs de la Louisiane ne l'avaient pas introduit dans le pays, et ils traitaient les nègres avec douceur et justice. On ne peut nier qu'il y ait eu quelques planteurs durs et même cruels, mais c'était l'exception, et ils n'étaient pas estimés par les autres planteurs. Plusieurs années après la Guerre Civile je me trouvais avec mon père sur un bateau sur le Mississippi, nous rendant à la Nouvelle-Orléans. Nous passâmes devant une grande maison entourée de chênes magnifiques, et mon père me dit d'un ton indigné : « C'est ici que demeurait un planteur qui fut cruel envers ses esclaves. » Cet homme était mort depuis longtemps, et cependant mon père, qui avait possédé un grand nombre d'esclaves, se rappelait son nom avec horreur, parce qu'il avait été un mauvais maître. M<sup>me</sup> Beecher-Stowe, dans sa *Case de l'oncle Tom*, n'aurait pas dû donner son Legree comme le type du planteur du Sud, mais comme une exception, et elle fut injuste envers une classe d'hommes honorables et bons.

L'esclavage n'existe plus, et personne au Sud ne regrette cette institution. On doit admettre, cependant, qu'elle civilisa les nègres d'une manière étonnante et les tira de la barbarie. On vit qu'ils étaient aptes à devenir des ouvriers et des artisans. Ils apprirent à construire des maisons, à faire des meubles et toutes sortes de travaux de forge et de charpente, et ils devinrent surtout d'excellents cultivateurs des champs. Guidés par les blancs ils travaillèrent bien ; livrés à eux-mêmes depuis l'émancipation, ils sont devenus en grande partie fainéants et vicieux. A l'époque de l'esclavage les nègres étaient attachés à leurs maîtres, et les anciens esclaves parlent encore d'eux avec intérêt et se rappellent avec gratitude les soins qu'ils reçurent quand ils étaient gravement malades. Il s'établit un lien d'affection entre les enfants et la bonne, la *gardienne*, qui s'occu-

paît d'eux avec tant de sollicitude ; et cette affection subsiste encore, quoique l'esclavage ait disparu depuis quarante-trois ans. Comme preuve de ce que j'avance, je dirai que tous les ans je reçois à la Nouvelle-Orléans la visite de mon ancienne bonne qui vient de la campagne pour voir son « garçon ». Elle dit toujours dans son patois en arrivant : « *Mo vini oua mo garçon* ». Elle est contente de voir les enfants de la famille et la « Madame », mais elle sait se tenir à sa place, quoique son « garçon », maintenant un homme à cheveux gris, ne lui permette pas de l'appeler « Monsieur ». Elle raconte aux enfants de merveilleuses histoires de *Bonki* et de *Lapin*, l'*Isengrin* et le *Renard* des contes populaires de la Louisiane, et des histoires encore plus merveilleuses de la vie sur la grande plantation. Quand elle parle de l'*Habitation*, elle n'hésite jamais à mentionner son maître, qu'elle appelle toujours *mo maite*. A chaque visite, elle sert de messagère à quelques vieux nègres et à quelques vieilles négresses qui veulent savoir leur âge. Alors le petit-fils du vieux maître ouvre les gros livres de l'*Habitation* et trouve la date de la naissance de Jupiter, de Frontin, de Sans-Souci, de Cloto et de Pomone. La liste des vieux diminue d'année en année, et en demandant des nouvelles des hommes et des femmes qui, seulement quelques mois auparavant, s'étaient rappelés au bon souvenir du *'il maite*, celui-ci reçoit trop souvent la réponse : « *li mouri* ».

Après quelques jours passés à la grande ville, la vieille *gardienne* retourne à la campagne auprès des siens qui vivent sur un petit morceau de terre qui leur appartient. Elle reçoit beaucoup de cadeaux des enfants, parmi lesquels elle apprécie le plus les mouchoirs de tête d'un rouge flamboyant, les *tignons* qu'elle mettra le dimanche pour aller à la messe. Dès qu'elle arrive chez elle, elle ne manque jamais d'envoyer aux enfants un baril de patates douces au-dessus desquelles se trouve un sac de grosses pacanes.

Il existe encore des nègres qui sont de bons exemples de ce que l'esclavage avait fait pour eux. On leur donnait des principes religieux, et les petits garçons et les petites filles du maître enseignaient le catéchisme le soir à des petits nègres et à des petites négresses qui apprenaient avec grande difficulté les premiers principes de la religion catholique. Les petits maîtres et les petites maîtresses enseignaient même à lire aux plus intelligents parmi les enfants des esclaves.

La plantation de M. Valeour Aime, dont nous avons déjà parlé, était un modèle sous tous les rapports. En 1853 sa récolte produisit 1.867.000 livres de sucre, qui rapportèrent, avec la mélasse, \$ 87.010. Les dépenses de l'année se montèrent à \$ 12.700 laissant un profit de \$ 74.310 qui, ajoutés au gain sur le sucre raffiné, donnèrent un revenu pour l'année de plus de cent mille dollars. Quand on se rappelle que la plantation produisait tout ce qu'il fallait pour la nourriture de la famille du planteur, on peut s'imaginer la grosse somme d'argent dont pouvait disposer M. Aime chaque année. Tels étaient, cependant, ses dons et ses aumônes que, quand éclata la guerre en 1861, il se trouva sans argent comptant. Le travail fut désorganisé par l'émancipation des esclaves, et bientôt

presque tous les planteurs sucriers furent ruinés. Ils auraient dû prévoir les événements de 1861, mais ils ne voulurent pas changer leur manière de vivre. Eux et les autres habitants du Sud étaient des hommes fiers et courageux, accoutumés à commander, et ils ne craignaient point les hostilités qui pouvaient éclater entre le Nord et le Sud. Si la guerre devait avoir lieu, ils n'en craignaient pas le résultat, et ils étaient persuadés qu'ils pourraient maintenir et défendre leurs institutions, leurs idées et leurs coutumes. Nous avons vu la ruine qui fut causée par la guerre, mais nous ne pouvons blâmer nos pères. Ils étaient nés libres et indépendants et ils ne croyaient pas qu'aucune puissance au monde pourrait les forcer à renoncer à leurs idées et à leurs coutumes. Ce furent de bien tristes jours quand ils perdirent leur liberté et eurent à endurer les terribles épreuves de l'ère de la Reconstruction, qui suivit la guerre civile.

M. Valcour Aime écrivit plusieurs articles importants en 1847 et en 1848 pour le *De Bow's Review* sur la culture de la canne et sur la fabrication du sucre, et nous citerons d'un de ces articles une intéressante comparaison entre les plantations sucrières de Cuba et celles de la Louisiane :

« Les cannes à sucre à Cuba mûrissent pendant quatorze ou dix-huit mois. La terre ne demande ni labourages ni fossés, et c'est à peine si l'on a besoin d'arracher les herbes dans les sillons. Les souches de la canne durent de quinze à vingt ans. En Louisiane, après avoir travaillé la terre d'une manière qui ne ferait honte à aucun fermier des États-Unis, il nous faut retirer du sucre de nos cannes environ huit mois après qu'elles sont sorties de terre, et il nous faut les replanter tous les deux ans. Ils *roulent* six mois de l'année; nous pouvons à peine compter sur la moitié de ce temps pour la fabrication du sucre, et nous devons donc travailler deux fois plus vite. Malgré tous ces désavantages et bien d'autres qu'il serait trop long de mentionner, nos planteurs produisent autant de livres de sucre par tête de travailleur qu'on peut le faire à Cuba. Ceci prouve que nous ne sommes pas des retardataires. Il n'y a aucune branche de l'industrie aux États-Unis pour laquelle on dépense plus d'argent chaque année que pour la fabrication du sucre en Louisiane. Si les planteurs adoptent parfois des méthodes que l'on peut considérer, jusqu'à un certain point, comme défectueuses, ce n'est pas parce qu'ils ne savent pas mieux, mais parce que le climat les oblige à travailler rapidement. La grande question chez nous n'est pas de fabriquer le plus beau sucre et de savoir comment le produire en grande quantité, mais comment le fabriquer assez vite. Nous savons que la glace peut nous empêcher d'en produire une seule livre. »

Outre les articles de M. Valcour Aime, nous en trouvons d'autres très intéressants dans le *De Bow's Review*, écrits par MM. Edmond J. Forstall, A. P. Rost, J. D. B. de Bow, et Judah P. Benjamin. Celui-ci était loin de se douter alors qu'il serait un jour membre du Cabinet de Jefferson Davis, le président de la Confédération des États du Sud, et, un peu plus tard, un des plus illustres jurisconsultes de l'Angleterre.

En parlant des planteurs sucriers de l'Ancien Régime, nous devons appeler l'attention sur les splendides bateaux à vapeur sur le Mississipi. Le planteur s'est décidé tout à coup à passer quelques jours à la ville avec toute sa famille. Il envoie un homme au fleuve pour héler le bateau. Il fait nuit, et l'homme agite de grandes torches de résine pour attirer les regards du capitaine pendant qu'il pousse de grands cris : « *Steamboat ho ! Steamboat ho !* » Le bateau s'approche, féerique dans la nuit, s'arrête, et le capitaine demande où sont ses passagers. « Oh ! ils viennent, s'écrie le fidèle émissaire. » Alors, on amarre le bateau à un poteau placé sur la levée, et on attend le planteur et sa famille. Bientôt, ils arrivent dans des voitures : grand-père et grand'mère, père et mère, grands enfants et petits enfants, bonnes et domestiques de tous genres. Le capitaine reçoit avec cordialité le chef de la famille et met les plus belles cabines à sa disposition. Le lendemain, un peu avant d'arriver à la Nouvelle-Orléans, on sert un excellent déjeuner, et les garçons savent quel pourboire ils recevront dès qu'on arrivera à la grande ville.

Quel plaisir c'était pour les enfants de courir dans toutes les parties du bateau, et quel orgueil lorsque le capitaine leur permettait de monter sur le pont d'où il gouvernait avec une autorité aussi despotique que celle de Louis XIV à Versailles !

On a dit que l'on jouait avec excès sur les bateaux pendant l'Ancien Régime. C'est peut-être vrai, mais les joueurs n'étaient pas les planteurs sucriers. Ceux-ci dépensaient leur argent avec largesse, mais, en général, ils ne jouaient ni ne buvaient avec excès. Entre amis, il y avait souvent de grands dîners, mais jamais d'orgies. On chantait les chansons de Béranger au dessert, au lieu de prononcer des toasts interminables et ennuyeux.

Les planteurs sucriers étaient généralement des hommes d'excellente éducation. Leurs femmes étaient élégantes et cultivées, leurs fils étaient élevés dans les meilleurs collèges des États-Unis et de France, et leurs filles recevaient leur éducation au couvent ou chez leurs parents, où elles avaient les meilleurs maîtres dans toutes les branches de l'enseignement.

Quand nous pensons à ces jours de richesse et de bonheur, nous pouvons comprendre combien furent tristes les jours qui suivirent, quand les désastres de la guerre eurent amené partout la ruine. Cependant, les planteurs sucriers et leurs fils ne se découragèrent point, et ils essayèrent, sous d'autres auspices, de faire leur devoir en hommes d'honneur et d'énergie. Les coutumes et les mœurs d'autrefois ont disparu pour toujours, mais la Louisiane, pas plus que la France, ne doit oublier, dans son histoire, une époque intéressante, une civilisation exquise sous bien des rapports, celle de nos pères de l'Ancien Régime.

ALCÉE FORTIER.

Université Tulane de la Louisiane, Nouvelle-Orléans.

---

## NOS « REVUES GÉNÉRALES ».

Nos collaborateurs pour le premier cycle des Revues générales ont reçu récemment du directeur de la *Revue* une lettre-circulaire dont nous reproduisons les passages qui peuvent intéresser nos lecteurs.

« Dans le bon accueil qu'a reçu la *Revue de Synthèse historique*, dans l'accroissement de son influence, — qui, régulier dès l'origine, a été plus sensible au cours des deux dernières années, — nos *Revues générales* ont, à n'en pas douter, joué un rôle considérable. Les professeurs et les étudiants des Universités, les travailleurs en général, à l'étranger comme en France, se sont habitués à y chercher des points de repère pour se guider dans les divers domaines de la science historique. Nos Revues ont, en effet, sur les autres sortes de Bibliographies existantes, l'avantage d'embrasser en un cadre méthodique un ensemble toujours large de publications et, en même temps qu'elles constatent ce qui est fait, d'orienter vers ce qui reste à faire. La formule qui en résume le caractère propre : *inventaire du travail fait et à faire*, a eu une fortune inespérée ; et nous avons vu avec plaisir des articles de Revues, des cours d'Universités adopter le même plan et en consacrer l'utilité. Je tiens donc à exprimer ma très vive reconnaissance aux collaborateurs éminents qui se sont associés avec tant de bonne volonté à mon entreprise, qui se sont imposé souvent, pour réaliser notre commune idée, un travail long et difficile, et à qui revient en grande partie l'honneur d'avoir fait de la *Revue* un instrument de travail indispensable.

« Le moment me paraît proche de clore le premier cycle de ces Revues générales, — qui devait durer quatre ou cinq ans et qui en aura duré six, — et il me semble opportun d'en préparer un second. Ce n'est pas que notre programme initial ait été accompli dans son entier. Un grand nombre des Revues annoncées ont été publiées ; quelques-unes, dont le sujet était trop ample, ont été subdivisées en deux articles ou davantage : par contre, un certain déchet était inévitable, — et cela pour plusieurs raisons. La mort et la maladie, dans de faibles proportions heureusement, ont exercé leur action fatale. Quelques collaborateurs ont été empêchés par des circonstances imprévues — orientation nouvelle de leur enseignement ou de leurs travaux, changement de carrière — de s'acquitter envers la *Revue*. D'autres, qui ont à cœur de tenir leur engagement, ont dû nous demander des délais. Nous n'avons plus, à l'heure actuelle, de disponibilités suffisantes pour composer et varier comme nous le désirerions, en ce qui concerne les Revues générales, les sommaires de la *Revue*. Et, d'autre part, il peut être avantageux, pour répondre à des besoins scientifiques, soit que certaines rubriques reparassent sans trop de retard, soit que des rubriques nouvelles figurent à notre programme.

« Je souhaite donc qu'avec notre septième année soit inauguré un second cycle de Revues générales. . . . »

La lettre pose ici diverses questions sur des modifications à introduire

dans l'organisation et le plan des Revues générales ; et elle se termine par une demande que nous adressons également à toutes les personnes qui s'intéressent à la *Revue* :

« Soyez assez ami de la *Revue* pour me communiquer toutes les réflexions, tous les conseils que notre premier cycle vous suggère. — Veuillez me dire, en particulier, si vous voyez des matières nouvelles à introduire dans notre programme..... Tout en conservant à ces Revues, dans le second cycle, le même caractère de pure science, de science désintéressée, nous sommes disposés à faire une part assez large aux questions vers lesquelles tendent à se porter de préférence les historiens sous l'influence des préoccupations économiques, sociales, mondiales. »

Toute œuvre, toute entreprise a à lutter contre la mort lente de la routine, du mécanisme. Nous nous sommes formé l'idéal d'une Revue qui, au lieu de suivre un programme *ne varietur*, se rajeunirait, à intervalles, par un remaniement des matières et par des concours nouveaux.

Et, d'autre part, il nous semble qu'une Revue de synthèse historique qui veut être pleinement efficace doit, tout en embrassant le cosmos de l'histoire, porter son effort, de préférence, du côté où il y a urgence, — là où il faut appeler, stimuler les travailleurs, et là où le travail n'attend pour battre son plein que des directions et des instruments.

---

Dans notre série des *Régions de la France*, aux travaux en préparation s'est ajouté — nos lecteurs l'apprendront avec plaisir — un *Paris*, par M. Marcel Poëte, archiviste paléographe, conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Paris, avec une introduction géographique par M. Paul Dupuy, agrégé d'histoire et de géographie, secrétaire de l'École Normale supérieure.

---

### L'ORGANISATION DU TRAVAIL BIBLIOGRAPHIQUE.

On n'insistera jamais trop sur la nécessité, pour que l'effort des bibliographes soit aussi utile que possible et s'exerce sans gaspillage, d'une bonne organisation interne de chaque entreprise et d'une entente entre les divers groupes de travailleurs. Dans notre avant-dernier numéro, à propos de l'*Index philosophique*, nous souhaitions une meilleure division du travail. Nous avons lu avec plaisir dans les *Notes critiques* (janvier 1906) une note de M. François Simiand, *Sur quelques progrès récents de la bibliographie sociologique courante*, où il exprime des vœux auxquels nous nous associons pleinement.

M. Simiand montre comment, avec les *Kritische Blaetter für die gesamten Socialwissenschaften*, que nous avons signalées déjà, auxquelles nous avons reproché d'ignorer les *Notes critiques* et auxquelles on peut reprocher, en général, de n'avoir pas été jusqu'ici suffisamment internationales ; avec l'*Institut international de bibliographie sociale* fondé à Berlin en août dernier, qui publiera désormais les *Kritische Blaetter* et qui se propose de constituer tout un outillage bibliographique ; avec de nombreuses publications plus spéciales, comme, pour les sciences économiques, la *Bibliographia economica universalis* qui, présentement, paraît en fascicules mensuels joints à la *Revue économique internationale*, le *Bulletin bibliographique* trimestriel de la *Revue d'économie politique*, publié depuis un an par MM. G. et M. Alfassa, H.-E. Barrault et E. Polier, le bulletin du *Quarterly journal of Economics* et la bibliographie des *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik* ; comment, avec toutes ces contributions, la bibliographie sociologique a réalisé de très grands progrès, — sans avoir atteint sa constitution définitive.

M. Simiand critique avec beaucoup de raison la dispersion des efforts : « Ces différentes entreprises refont chacune le même travail, essaient chacune de s'informer sur toute la production nationale et étrangère, dépouillent chacune les organes de renseignements bibliographiques, les périodiques spéciaux qu'elles connaissent » ; et cela est sans avantage, puisqu'il n'y a aucun contrôle mutuel, mais présente, au contraire, de grands inconvénients, puisqu'il y a là « un mauvais emploi et une utilisation peu économique des forces dépensées ».

Avec non moins de raison et avec beaucoup de force, M. Simiand critique le manque d'entente dans la classification. Entre les *Kritische Blaetter*, l'*Année sociologique* et les *Notes critiques*, entre les diverses bibliographies économiques, de même entre les bibliographies plus spécialement historiques, il y a des divergences plus ou moins choquantes — mais qui ne sont pas « si irréductibles qu'un effort collectif ne puisse pas arriver à les unifier, sans même obliger aucune des entreprises à modifier sensiblement ses habitudes ». Et dans le n° de mars des *Notes critiques*, à propos d'un article de M. G. Espinas sur la section du *Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France* relative à l'histoire économique et sociale<sup>1</sup>, il reprend cette question si importante. Il approuve certaines des critiques de M. Espinas, mais il fait des réserves sur le plan de classification que celui-ci voudrait substituer au plan du *Répertoire*. « Ou bien, dit-il, le classement bibliographique se tiendra à des divisions qu'on saura factices et superficielles, mais commodés, soit parce que plus simples et aisément reconnaissables, soit parce que traditionnelles et familières aux travailleurs... ; ou bien ce classement tendra à une organisation vraiment scientifique de la matière étudiée, et alors il devra... tendre à rompre de plus en plus ces cadres arbitraires et provisoires et en former de nouveaux ceux d'une histoire organisée

1. Paru dans la *Vierteljahrschrift für Social — und Wirtschaftsgeschichte*, 1905, IV, pp. 649-670.

s suivant la science ». C'est ainsi qu'il conviendrait de faire de l'épithète *social* un emploi précis et restreint et, en la réservant pour caractériser tous les phénomènes qui se passent dans la société, d'appeler économiques — et non les uns économiques, les autres sociaux — « tous les phénomènes de cet ordre particulier, sans distinction ».

Le problème de l'organisation interne des bibliographies est d'ordre scientifique, au sens le plus fort de ce mot : voilà la vérité. Il est, par conséquent, délicat à résoudre. Il est lié aux progrès de la synthèse historique, — c'est-à-dire de la théorie de l'histoire dans son rapport avec le travail d'érudition. — Le problème de l'organisation externe est plus immédiatement accessible. La solution en dépend de quelques initiatives résolues et expertes, et d'un grand nombre de bonnes volontés capables de subordonner à l'intérêt supérieur de la science la mauvaise indépendance personnelle et l'amour-propre national.

C'est ici le lieu de signaler à nos lecteurs la création récente d'une *Société française de Bibliographie*. Voici en quels termes les initiateurs de ce groupement, MM. Henri Stein et Pierre Caron, ont exposé leur dessein.

« Les lacunes de notre organisation bibliographique sont nombreuses et graves. Elles sont dues, en grande partie, à l'état d'isolement où ont vécu jusqu'ici les bibliographes français, au faible développement parmi eux de l'esprit de travail collectif.

« Les signataires de cet appel se sont proposé de créer une *Société Française de Bibliographie*, analogue à celles qui existent et prospèrent dans d'autres pays. Cette Société aura pour objet de compléter et de perfectionner en France, par tous les moyens en son pouvoir, l'outillage bibliographique, dont les progrès doivent, sous peine d'engorgements et de déperdition de temps et de forces, rester en relation constante avec l'intensité toujours croissante de la production littéraire ou scientifique. Elle sera purement technique. Son programme sera général et comprendra tous les ordres de connaissances.

« Des tâches diverses s'offrent à l'activité de la Société ; il en est trois, parmi elles, qui apparaissent comme essentielles : 1<sup>o</sup> Amélioration des instruments de bibliographie générale courante ; 2<sup>o</sup> Reprise et amélioration du Répertoire des revues françaises publié de 1899 à 1901 par D. Jordell ; 3<sup>o</sup> Établissement, avec le concours des pouvoirs publics, d'une bibliographie des publications officielles (publications parlementaires et publications d'État) depuis 1815, bibliographie qui serait tenue au courant par des suppléments réguliers. Cette triple besogne suffira largement, dans la période de début, à occuper la Société. Si, dans la suite, l'état des forces et des ressources le permet, d'autres tâches plus spéciales (bibliographie rétrospective de l'histoire littéraire ou de l'histoire de l'art, bibliographie cartographique, etc.) pourront être abordées.

« L'organisation de la Société sera très simple : des membres en nombre illimité et payant une cotisation modique, un Bureau, et, s'il est nécessaire, une Commission d'études. Des réunions de la Société auront lieu de

temps à autre ; des rapports y seront faits sur les travaux en cours, sur les progrès de la science bibliographique en France et à l'étranger ; l'on y discutera aussi les questions de bibliothéconomie, qui sont intimement liées aux questions bibliographiques. La Société s'attachera tout particulièrement à obtenir la réforme, si désirable, de l'organisation actuelle du dépôt légal.

« La Société n'aura pas d'organe périodique ; elle se consacrera exclusivement à la publication de répertoires et instruments bibliographiques formant un tout. Les communications relatives à ses séances et travaux seront insérées dans les revues spéciales existantes.

« Tel est, réduit à ses lignes principales, le programme pour l'exécution duquel il semble possible d'unir, en France, les bibliographes et les amis de la bibliographie. »

La société a tenu sa séance constitutive le 27 avril. Elle a élu président M. M. Tourneux, vice-président M. Emmanuel de Marguerie, secrétaire et secrétaire-adjoint MM. Henri Stein et Gaston Brière. Elle a son siège au Cercle de la Librairie.

H. B.

On ne doit pas négliger de signaler aux historiens l'achèvement de la **Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France**, dirigée par M. Robert DE LASTEYRIE. Le tome IV (in-4° de XXIV-726 pp. Paris, Imp. Nationale, Leroux, éditeur, 1902-1905), comprend la fin du déponillement des publications parisiennes, depuis la « Bibliothèque de l'École des Chartes », puis celui des Sociétés des départements, de Seine-et-Marne à l'Yonne ; en annexe, les Sociétés de l'Algérie et les périodiques des Instituts archéologiques français à l'étranger. Ainsi est terminée la première partie de cette grande œuvre bibliographique qui nous offre le tableau de l'activité historique et archéologique des Sociétés françaises au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, depuis l'Institut jusqu'aux plus modestes associations. Bien des articles sont devenus inutiles, à jamais enfouis en ces milliers de volumes oubliés, mais combien de menues découvertes demeurent utilisables et devraient être connues des travailleurs ! Grâce au labeur de M. de Lasteyrie et de ses collaborateurs, il deviendra aisé d'extraire les faits qui se cachent en ces périodiques obscurs ou disparus, surtout lorsqu'une table générale aura été dressée, instrument de recherche indispensable pour guider l'érudit à travers ces 83,818 numéros.

Quinze années ont été nécessaires pour mener à bien cette *Bibliographie*. Le plan fut adopté par le Comité des travaux historiques en 1880, le premier fascicule était publié en 1885, le premier tome achevé en 1888, le second en 1893, le troisième en 1901, le quatrième se termine en 1905. M. de Lasteyrie déclare que si ce dernier volume est resté moins longtemps que les autres sur le chantier, le mérite en revient « à l'activité et

à la grande expérience bibliographique » de son collaborateur, M. Alex. Vidier.

Le *Supplément*, qui doit comprendre les articles publiés de 1885 à 1900 — de beaucoup les plus utiles à connaître — et constituer le tome V, est déjà très avancé, car la première livraison a été mise en vente au mois de mars (in-4° de 200 pp. Paris, Imprimerie Nationale, 1905). Ce fascicule se compose des dépouillements des Sociétés de l'Ain à la Côte-d'Or; en tête des notices sur chaque société se trouve le renvoi aux tomes déjà examinés, et les auteurs n'ont pas négligé de reprendre certains volumes parus avant 1885, lorsqu'ils avaient été jadis oubliés. La numérotation des articles continue celle du tome IV, ce qui rendra la confection de la table plus aisée.

En même temps qu'ils achevaient la partie rétrospective, MM. de Lasteyrie et Vidier entreprenaient la publication d'un fascicule annuel destiné à tenir leur recueil au courant. Deux livraisons ont déjà paru. Leur disposition est identique à celle de la *Bibliographie*: classement par ordre alphabétique des départements avec renvois aux volumes déjà analysés pour les Sociétés anciennes. Les auteurs ont jugé que le cadre annuel était trop étroit « et que pour éviter toute répétition et toute confusion, ils devaient laisser de côté tous les volumes publiés par fragments et attendre pour les introduire que l'impression complète fût terminée »; aussi, ils ont fait chevaucher chaque fascicule sur deux années; le premier est consacré à 1901-1902 (in-4° de VIII-288 pp. Paris, Imp. Nationale, 1904); le second à 1902-1903 (in-4° de VI-262 pp. Paris, 1905). Le premier fascicule contient deux tables alphabétiques, l'une des auteurs, l'autre par matières, qui sont des modèles du genre; malheureusement, il n'a pas été possible, faute de ressources suffisantes, de compléter le second fascicule par des tables analogues, et c'est fort regrettable.

M. de Lasteyrie a signalé de nouveau, dans l'Avertissement, les difficultés qu'il faut surmonter pour trouver rapidement à Paris les publications des Sociétés savantes provinciales et s'est plu à en rechercher les causes: négligence des Sociétés dans l'envoi des livres, irrégularité dans leur apparition, isolement des fascicules qui doivent composer les tomes distribués à de longs intervalles, erreurs de toison, enfin et surtout, déplorable fonctionnement du dépôt légal. De là l'impossibilité de savoir ce qui a été vraiment publié au cours d'une année écoulée. Il nous semble qu'il y aurait à cet état de choses un remède pratiquement réalisable; la nomenclature des publications faites en une année par les Sociétés devrait être dressée par les soins du bureau des Sociétés savantes au Ministère, d'après les indications demandées aux Sociétés elles-mêmes, une pareille nomenclature permettant aux bibliothécaires de constater les lacunes de leurs collections. Récemment, le Ministère a fait paraître la liste révisée des membres du Comité des travaux historiques, de ses correspondants, suivie d'un catalogue des Sociétés savantes (In-8° de 148 pp. Paris, Imp. Nationale, 1905); le travail que nous souhaitons formerait à cette brochure un mince supplément annuel. D'autre part, le Comité des travaux historiques devrait demander aux présidents de faire

expédier dès leur apparition, tout volume ou numéro de périodique, en l'adressant directement et par la poste à la Bibliothèque spéciale des Sociétés savantes, qui est installée à la Bibliothèque Nationale, afin que cette collection soit toujours tenue au courant, soustraite aux lenteurs désespérantes du dépôt légal<sup>1</sup>. Nous pensons qu'à l'aide de ces simples réformes pratiques, l'un des problèmes bibliographiques relatifs aux périodiques se trouverait résolu.

G. B.

---

Dans notre numéro d'octobre 1904 (t. IX, p. 240), nous avons annoncé la publication du premier volume des *Penseurs de la Grèce, Histoire de la philosophie antique*. On se rappelle que M. le professeur Aug. Reymond a entrepris, sous ce titre, la traduction des *Griechische Denker* de M. Th. Gomperz, le célèbre historien viennois de la philosophie grecque. Le premier volume menait l'histoire de la pensée antique, en trois livres, des origines à « l'époque des lumières ». Le second volume, qui vient de paraître<sup>2</sup>, renferme deux livres consacrés, l'un à Socrate et aux Socratiques, l'autre à Platon. Le troisième, en préparation, traitera d'Aristote et de ses successeurs.

Il n'est plus nécessaire de vanter les mérites de M. Gomperz. Nos lecteurs en ont pu juger autrefois par deux fragments du premier volume que nous avons publiés (août 1901 et août 1903). On sait qu'il joint à une science incontestée et à une conscience scrupuleuse l'intelligence pénétrante de la vie intellectuelle, en ses multiples aspects, et des rapports de la vie de l'esprit avec le milieu historique. On sait aussi qu'il excelle à éclairer le passé par des rapprochements ingénieux et parfois très inattendus avec des faits et des œuvres plus voisins de nous. Son ouvrage, vivant et coloré, contraste avec celui de Zeller, plus technique, plus abstrait et plus systématique.

Voici comment débutent les pages consacrées au procès de Socrate (livre IV, ch. v, 2) : « C'était par un beau matin du printemps de l'an 339. Les gouttes de rosée brillaient de leur éclat accoutumé dans les calices des anémones; les violettes embaumaient comme d'habitude la ville qui en avait tressé sa couronne. Et pourtant un funeste événement devait s'accomplir avant que le soleil eût franchi la moitié de sa course. Ce jour-là les tribunaux n'avaient pas vacance. De nombreux Athéniens, la plupart âgés et sans grands moyens, s'étaient levés de bonne heure. Ils voulaient remplir les fonctions de jurés auxquelles ils étaient aptes parce qu'ils avaient dépassé la trentième année, n'avaient jamais subi de condamnation et avaient prêté le serment requis. Sans savoir encore

1. Cette réforme a été déjà demandée dans le rapport présenté à la Société d'histoire moderne, en mai 1902, sur l'organisation des études locales d'histoire moderne.

2. Lausanne, Payot, Paris, Alcan, viii-710 pp. gr. in-8.

dans quelles causes ils auraient à se prononcer, ils se rendaient, pourvus de leurs tablettes, à l'agora, où avait lieu le tirage au sort. Là ils étaient répartis entre les diverses cours, et, au petit jour, ils gagnaient leurs destinations respectives ; chacun portait à la main un bâton dont la couleur correspondait à celle du linteau de la porte par laquelle il devait entrer. Arrivés là, ils recevaient en échange de leurs bâtons des contre-marques qui leur donnaient le droit de toucher, à la fin des audiences, les trois oboles ou dix sous auxquelles s'élevait leur salaire. — Cinq cent un de ces jurés étaient chargés d'une extraordinaire mission ! Lorsque la porte grillée se fut refermée derrière eux, on leur annonça qu'ils auraient à prononcer dans l'affaire de MélétoS contre Socrate, car c'est sous le nom de MélétoS que l'affaire avait été portée..... » (pp. 100-101). Et la description continue, telle que nous assistons véritablement au débat. Qu'on ne voie point dans ces procédés une recherche frivole de l'effet littéraire. En de semblables passages, tout, ou presque tout ce qui évoque les circonstances extérieures ne tend qu'à une évocation plus complète de la vie spirituelle. Dans le même chapitre, le dénouement du procès nous est expliqué d'une façon profonde et frappante par le conflit entre la personnalité, les tendances de Socrate et l'intérêt immédiat d'Athènes. « Le mouvement inauguré par Socrate devait porter des fruits bénis pour l'avenir du genre humain ; c'était un bien d'une valeur tout à fait douteuse pour l'Athènes d'alors » (p. 114). Sa pensée et sa parole agissaient comme « un dissolvant des institutions et des sentiments nationaux » (p. 118). Il convenait, pour sauver les traditions, d'obtenir le silence de Socrate : Socrate a préféré la mort au silence.

De même qu'il s'attache à dégager la personnalité du maître, M. Gomperz cherche à différencier nettement chacun des Socratiques. Et quand il arrive à Platon, ce qui frappe dans la longue étude (environ quatre cent cinquante pages) qu'il lui consacre, c'est le rapport qu'il établit entre la vie et la pensée, c'est la préoccupation qu'il montre, pour mieux comprendre l'œuvre, de fixer l'évolution intellectuelle et morale de l'homme.

M. Reymond a bien mérité des lecteurs français en entreprenant la traduction d'un ouvrage si riche en enseignements divers. Et il faut le féliciter doublement, puisqu'il a réussi, non pas seulement à nous donner un texte exact et clair, mais encore à faire passer dans le français les qualités de vie et de pittoresque de l'original.



M. Georges Bourgin, ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, vient de publier une savante et utile brochure, *Les Archives pontificales et l'histoire moderne de la France* (Besançon, Jacquin, 1906, 114 pp. 8° ; extrait du *Bibliographe moderne*, 1903, n° 5-6), dont il convient de donner ici un aperçu.

On trouvera dans ces pages : des indications sur l'ouverture officielle de l'*Archivio segreto*, sur le rôle de Léon XIII à l'égard des études historiques, sur les entreprises collectives d'enquête et de publication des divers pays pour tirer parti de l'initiative de Léon XIII (pp. 3-11) ; une esquisse de l'histoire de l'*Archivio segreto* (pp. 11-23) ; des renseignements sur l'activité des archivistes pontificaux aux <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles et sur les quelques travaux plus récents d'inventaire (pp. 23-34) ; une revue des travaux internationaux qui, ayant pris pour point de départ les Archives pontificales, aident à les connaître (« Ce sera, dit M. Bourgin, p. 35, une leçon à ajouter à celles qui soulignent l'anarchie épuisante de la production intellectuelle, et la nécessité pour les savants de procéder en commun à des explorations larges et complètes. ») (pp. 34-41). Enfin, dans la partie essentielle de sa brochure, M. Bourgin prouve combien il reste à faire par l'étude des fonds eux-mêmes, par la systématisation des données diverses qu'il est arrivé à recueillir (pp. 42-107).

Il répartit les fonds des archives du Saint-Siège entre les cinq groupes suivants : 1° *Registres pontificaux, suppliques et brefs* ; 2° *Archives camérales* ; 3° *Correspondance diplomatique et administrative* ; 4° *Actes isolés et « Miscellanea »* ; 5° *Fonds modernes*. Dans chacun de ces groupes il montre quel genre de renseignements, surtout en ce qui concerne l'histoire moderne de la France, on devra se préoccuper de rechercher (voir notamment pp. 48, 57). M. Bourgin complète ces détails sur les richesses de l'*Archivio segreto* par des indications sur les « dépôts annexes » du Vatican (pp. 84-93) et sur ceux de la Propagande (pp. 93-96). Il ne peut que mentionner ceux de l'Inquisition et de l'Index. Il signale les archives des grands chapitres romains (pp. 97-99), puis dit quelques mots des grandes bibliothèques, des archives familiales et locales de Rome et d'Italie (pp. 99-107).

M. G. Bourgin vient de publier, d'autre part, un *Inventaire analytique et des Extraits des manuscrits du Fondo Jesuitico de la Biblioteca Nazionale Vittorio Emanuele de Rome concernant l'histoire de France (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)* (Paris, Champion, 1906. 80 pp. 8° ; extrait de la *Revue des Bibliothèques*, janv.-fév. 1906). Complété par une table onomastique, cet inventaire sera utile aux travailleurs de l'histoire religieuse et il constitue « une contribution à l'enquête d'ensemble souhaitable sur les richesses documentaires conservées à Rome » (p. 77).

M. G. Bourgin aura fait profiter largement les historiens de son séjour à Rome. En même temps qu'il les oriente dans les fonds d'archives romaines, il leur fait constater « des trous immenses dans notre connaissance du passé » (Conclusion des *Archives pontificales*, p. 107). Et il exprime le vœu que la science française ne se laisse pas distancer par l'activité des Allemands, que nous profitons mieux des facilités nouvelles accordées aux travailleurs, « soit par une réorganisation de l'École française de Rome, qui ne répond pas tout à fait à ce qu'on attend d'elle, soit par l'envoi de missions plus ou moins permanentes ». Il insiste, en terminant, sur « la nécessité du travail discipliné et collectif » (p. 108). M. Bourgin est, en effet, un des meilleurs représentants de cette jeune

école historique française que préoccupent vivement les problèmes d'organisation scientifique et dont l'effort, de plus en plus conscient et méthodique, transforme de jour en jour les conditions du travail de l'historien.

\*\*\*

M. Pierre Caron a publié récemment une *Concordance des calendriers républicain et grégorien* (Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1903, 59 pp., petit in-8°) qui inaugure « une série de petits instruments de travail que la Société d'histoire moderne se propose de constituer ». Elle a cru bon de commencer par imprimer ce tableau, « les Concordances éditées au début du XIX<sup>e</sup> siècle étant devenues rares et coûteuses. Viendra ensuite une liste sommaire, mais complète, des ministères français, depuis la Révolution jusqu'à nos jours. Plusieurs autres publications analogues sont dès maintenant en préparation et seront faites successivement » (p. 5). La *Concordance*, très clairement établie, du 22 septembre 1793 au 22 septembre 1809, est précédée d'une courte mais substantielle notice. — M. Caron, avec cet esprit pratique dont il a déjà donné tant de preuves, vient de rendre un service appréciable aux historiens de l'époque moderne.

\*\*\*

MM. L. Cahen et A. Mathiez viennent de nous donner un précieux petit livre, *Les lois françaises de 1815 à nos jours accompagnées des documents politiques les plus importants* (Paris, Alcan, 1906, xvi-312 pp. 12°). Ce recueil est destiné aux classes de philosophie A et B, de mathématiques A et B des lycées et aux écoles normales : il permettra aux jeunes gens de toucher, en quelque sorte, les textes les plus significatifs, de « vérifier les dires du maître », de s'initier à la critique. Mais il rendra des services, d'une façon générale, aux travailleurs en mettant à leur portée, pour l'époque contemporaine, un assez grand nombre de documents ou d'extraits judicieusement choisis, accompagnés de résumés et de notes qui accroissent l'utilité et la clarté de l'ensemble. L'ouvrage est divisé en neuf livres : 1. Documents antérieurs à la Restauration ; 2. Restauration ; 3. Révolution de 1830 ; 4. Monarchie de Juillet ; 5. Gouvernement provisoire de 1848 ; 6. République de 1848 ; 7. Second Empire ; 8. Troisième République ; 9. Documents diplomatiques. Les huit premières divisions, chronologiques, sont subdivisées méthodiquement : « Nous voudrions, disent les auteurs, qu'on pût suivre, sans trop de peine, notre recueil en mains, l'évolution progressive de nos principales institutions politiques, administratives, militaires, scolaires, sociales.

etc., depuis 1815 jusqu'à nos jours.» — MM. Cahen et Mathiez se sont tirés à leur honneur d'une entreprise où ils n'avaient — sauf aux États-Unis — aucun précurseur.

\*\*\*

A l'occasion de l'Exposition internationale de Milan, il se tiendra dans cette ville, en novembre, un Congrès, complété par une exposition spéciale, pour l'histoire du *Risorgimento* (1796-1870). Ce Congrès, dont l'inspiration est à la fois patriotique et scientifique, servira utilement les intérêts de l'histoire. Il compte déjà parmi ses adhérents un grand nombre de savants italiens et étrangers. Le comité exécutif a pour président M. Bassano Gabba, pour vice-présidents les professeurs L. Corio et V. Ferrari, pour secrétaires MM. F.-T. Gallarati Scotti, G. Gallavresi, D. Chiattoni, A. Crippa ; il a son siège à l'Istituto Lombardo di Scienze e Lettere.

---